

Détermination et prédication.

Claude Muller et Henning Nølke.

Université de Bordeaux & CNRS (UMR 5263, CLLE-ERSS) / Université d'Aarhus, Danemark.

Présentation.

Ce numéro vise à mettre en relation, sur certaines constructions du français, les deux notions de détermination et de prédication, qui sont parfois senties comme complémentaires, parfois en opposition, sans être vraiment du même registre.

Chacun de ces termes –même en les cantonnant au vocabulaire de la linguistique– a des interprétations diverses. Il est évidemment hors de question ici de mentionner tous les aspects et les multiples interprétations de ces deux termes. Il peut être utile pourtant de tenter de les définir, même sommairement, pour voir en quoi les constructions examinées dans ce numéro se rattachent à l'une ou à l'autre, ou aux deux. Si on commence par la prédication, on trouvera une définition traditionnelle, héritée des logiciens : l'attribution de propriétés¹ à un objet. Sa manifestation linguistique se présente alors le plus souvent sous la forme de structures dichotomiques, dans lesquelles l'objet (« le support ») est décrit comme un thème, la partie proprement prédicative (« l'apport ») étant le rhème. Il existe aussi des prédications sans thème apparent, telles les interjections (*Silence ! Bravo !*) mais aussi des énoncés elliptiques divers (*Excellent !*) ou peut-être aussi des phrases à prédicat de valence nulle (*Il pleut*, sauf à considérer *il* comme porteur de fonctions thématiques). L'interaction avec les modalités énonciatives fait problème. La prédication n'existe que comme mise en relation active (modalisée énonciativement) selon certains, par exemple Bally (1932) qui en fait non pas la relation du thème au rhème, mais celle du *modus* (la modalisation énonciative) au *dictum* (l'énoncé inerte en quelque sorte). On peut préférer réserver le terme à la construction des prédicats et de leurs arguments, puisque les mises en relation sont manifestement indépendantes des modalisations actives. Selon Harris (1991 : p. 332) "Predication is not the same as assertion. In *John'accepting is uncertain*, the "accept" is predicate on "John" but not asserted". On trouve ainsi des structures prédicatives dans les subordinées, dans les groupes nominaux², dans les constructions à temps non fini, complètes ou incomplètes selon les règles de la grammaire. Dans cette perspective, la prédication est la mise en œuvre des règles basiques de la construction des énoncés : elle inclut ainsi la « prédication interne » des logiciens, par exemple celle qui associe un nominal polyvalent réduit à une base clitique, *le*, et une prédication de caractérisation qui est le « nom commun » : *l'arbre, c'est cela qui est arbre*³. La prédication est alors l'opération qui construit et hiérarchise dans la phrase les structures à prédicats et arguments, selon la valence des premiers⁴.

Il peut être utile cependant d'utiliser la notion de prédication dans son sens fonctionnel, plus restreint, plus proche de celui des logiciens: est prédicative fonctionnellement une unité linguistique qui ne s'intègre pas dans un autre terme pour le délimiter, qui est centre

¹ C'est la définition du Dictionnaire de linguistique (Larousse 1994). C'est aussi celle d'un précurseur des théories énonciatives, Gardiner : « une opération qui consiste à dire quelque chose de quelque chose » (Gardiner 1932 (1989 : p. 223).

² Milner (1989 : p. 532) parle à ce propos de prédication « dans un domaine », ce qui permet d'utiliser le même concept de mise en relation qu'il décrit sous cette étiquette dans le groupe nominal comme dans la proposition.

³ L'analyse du nom commun vu comme un prédicat vient aussi des logiciens, et se retrouve dans de nombreuses théories, comme celle de Dik (1997).

⁴ Pour distinguer les structures prédicatives multi-actanciennes (sur le mode de Tesnière ou plus récemment des structures de dépendance) des constructions dichotomiques sur le modèle du thème et du rhème, Nølke (1994 : p. 96) a proposé de dénommer « structures prédicationnelles » les emboîtements prédicatifs dans lesquels un niveau de prédication « primaire » associe le sujet d'une part, l'ensemble du verbe et ses compléments d'autre part.

organisateur dans son syntagme, et qui constitue un apport à un thème : traditionnellement, un syntagme verbal, un attribut avec son verbe-support, ont la fonction de prédicat dans ce sens. Des ajouts peuvent aussi avoir une fonction prédicative autonome, et c'est un des cas où fonction prédicative et détermination s'opposent. Par exemple, dans *Luc a acheté sa voiture neuve*, l'adjectif *neuve* (qui est dans le sens le plus général l'objet d'une prédication sur la voiture) peut s'intégrer au groupe nominal en tant qu'épithète, la prédication étant inactive (présupposée) –il a alors une fonction déterminative qui est normalement celle des épithètes : *sa voiture neuve, il l'a achetée*– ou bien être un élément prédicatif indépendant, tel qu'on peut le voir dissocié du nom dans : *sa voiture, il l'a achetée neuve*. La signification avec une hiérarchie différente des prédicats serait exprimable aussi en disant : *Sa voiture était neuve quand il l'a achetée*. On reconnaît dans notre phrase de départ, avec un adjectif non épithète, un cas de « prédication seconde »⁵. Ces constructions ont la particularité d'inscrire dans une prédication première (ici, celle construite autour d'*acheter*), une seconde prédication qui est aussi activée du point de vue énonciatif. La prédication seconde se distingue de la construction des modificateurs du prédicat, tels que les adverbes, en ce qu'elle reconstitue une « structure prédicationnelle » au moins sémantiquement complète, dans laquelle le support joue un rôle particulier, celui de « sujet sémantique », si on peut nommer ainsi le terme auquel se rapporte la partie rhématique de cette prédication seconde.

La notion de détermination est également fortement polysémique. Elle signifie au sens large toute adjonction à un terme qui rend celui-ci repérable par ses propriétés, soit extensionnelles (quantité), soit qualificatives, sans modifier la catégorie syntagmatique du terme support. Par exemple, tous les éléments entrant dans un groupe nominal déterminent le noyau nominal⁶, qu'ils soient articles, adjectifs, compléments de noms ou relatives. Il n'y a aucune opposition à faire entre cette notion et celle de prédication dans le sens très général signalé ci-dessus : dans les groupes nominaux, une adjonction adjectivale, ou celle d'une relative adnominale, relèvent bien entendu de l'architecture prédicative. Ces prédications sont cependant « inactives », présupposées, et la fonction obtenue n'est plus prédicative, mais délimitative. C'est avec la fonction prédicative (active) qu'il peut y avoir à distinguer : dans les langues sans copule obligatoire, la juxtaposition d'un nom et d'un adjectif peut équivaloir à un groupe nominal « déterminé » par l'adjectif, ou alternativement à une phrase adjectivale dans laquelle l'adjectif ne détermine pas mais prédique (en russe : *Viktor glup* 'Victor (est) stupide'). En français, langue à copule obligatoire, cette opposition entre prédication et détermination est observable dans les constructions à prédication seconde, comme vu *supra*.

La détermination a un autre sens, plus restreint, et plus grammatical : il s'agit de la fonction de support, délimitative des noms communs, que peut exercer l'article dans une langue comme le français, à article quasiment obligatoire ; on a coutume d'associer maintenant, dans les grammaires, aux articles basiques proprement dits des « adjectifs » de la tradition (possessifs, démonstratifs), mais aussi des adverbes, ou des numéraux qui ont la propriété syntaxique de se substituer à l'article : les « déterminants », terme devenu une étiquette catégorielle et pas simplement fonctionnelle. Il est fréquent de poser que les déterminants dans ce sens sont à distinguer des autres adjonctions en ce sens qu'ils porteraient sur les propriétés ensemblistes (la quantité des éléments de l'ensemble, le nombre, éventuellement le rapport partie-totalité) et la saisie nombrable ou non, des noms. Cette distinction est

⁵ Voir sur cette question *La prédication seconde*, N° 127 de *langue Française*, et Furukawa, 1996.

⁶ Le premier « déterminant » au sens sémantique est peut-être le nom commun lui-même appliqué à l'article, si on admet l'analyse évoquée plus haut qui fait du déterminant (dans une langue qui en possède) l'élément de base de la construction prédicative des groupes nominaux.

difficilement soutenable⁷ sur un plan sémantique et on ne peut guère baser la distinction entre qualifiants et déterminants sur des propriétés de contenu. Cela dit, les rapports entre la prédication et la détermination dans ce sens étroit de délimitation des groupes nominaux, sont assez riches. Une preuve indirecte en est apportée par les moyens prédicatifs assez variés auxquels ont recours les langues sans déterminant nominal obligatoire, comme le japonais (cf. dans ce numéro la contribution d'Hidetake Imoto). En français, mais c'est une situation extrêmement générale, on sait que les déterminants indéfinis ont un contenu prédicatif propre « actif », tel que l'interaction avec une négation peut le mettre en évidence : la négation de *quelqu'un est venu* n'est pas, comme on sait, *quelqu'un n'est pas venu*, mais *personne n'est venu*. En quelque sorte, la prédication active d'une phrase à indéfini est d'abord celle de l'existence (ou non) du groupe nominal indéfini, plutôt que la relation entre sujet et verbe. On sait aussi que certains termes jouent sur deux tableaux, à la fois déterminants et adjonction prédicative au verbe : c'est le cas pour la « quantification à distance »⁸ de certains quantifieurs comme *beaucoup* dans : *Il a beaucoup vendu de livres*.

Cependant, l'intégration des « déterminants » (au sens des classes de mots) dans des syntagmes nominaux tend à les cantonner de préférence dans les fonctions délimitatives de l'extension et de la caractérisation des noms actants. Un des aspects particulièrement intéressants de l'opposition fonctionnelle entre détermination et prédication réside dans le marquage en pôles antithétiques d'unités sémantiques indifférenciées : l'intégration morphologique en nominaux vs. verbaux est partiellement régulière. Elle oppose ainsi en français, pour toute une série de formes, les éléments devenant nominaux par des déterminants (notamment *le* pour le français : il n'a pas de contenu nettement transformable en propriété prédicative⁹) à ceux devenant verbaux par des marqueurs de fonction prédicative, comme le morphème /e/ des conjugaisons du premier groupe, appliqué à une racine indifférenciée. Ainsi, un contenu prédicatif non catégorisé, comme *port*, *refus*, *don*, (au sens de pures « racines » sans catégorisation grammaticale) devient nom dans *le port*, *le refus*, *le don*, et verbe dans (*il*) *porte* / *refuse*, *donne*¹⁰, grâce au /e/ final qui n'est pas ici une marque de personne ou de temps, mais une des marques du fonctionnement verbal, donc prédicatif.

Un autre aspect de la mise en rapport de la prédication et de la détermination (cette fois dans son sens général) se retrouve dans les adjonctions adverbiales /circonstancielle : de telles adjonctions, qui sont des prédications « actives » (non présupposées) au contraire des prédications intra-nominales, délimitent et précisent le sens des unités dans lesquelles elles s'intègrent : en ce sens, elles relèvent autant de la détermination (au sens large) que de la prédication, la détermination étant ici celle du prédicat central de l'énoncé. Dans ces constructions, prédication et détermination vont de pair. Cette détermination ne s'effectue pas de façon univoque, et il n'est pas toujours évident de savoir qui détermine et qui est déterminé. Dans les constructions à prédication seconde, le prédicat « second » peut être premier du point de vue de la hiérarchie des prédicats, mais l'inverse est également possible¹¹ : *Pierre est*

⁷ Voir par exemple Wilmet (2007 et ce numéro). Wilmet parle de « quantifieurs » pour désigner des déterminants (au sens syntaxique) qui sont plutôt qualificatifs, comme *divers*, *certain*, *tels*.

⁸ Pour Obenauer (1983), cela s'accompagne d'un sens particulier : celui d'une quantification par événements successifs dans le temps, ce qui distinguerait ce type d'énoncé de *Il a vendu beaucoup de livres*.

⁹ On peut dire de *plusieurs personnes* que *des personnes sont plusieurs* (à...), mais que faire de *le* comme prédicat ? Il semble plus plausible d'y voir un nominal basique, comme suggéré ci-dessus.

¹⁰ Cela pose un autre problème : les deux constructions basiques de la prédication, des noms d'un côté, des verbes de l'autre, comportent aussi un parallélisme frappant dans leur terme introducteur le plus fréquent, *le* d'une part, *il* d'autre part, base impersonnelle des formes conjuguées. Sur le « lien profond entre détermination et prédication » voir Hagège (Hagège 2010 : 222).

¹¹ Cf. Muller 1998.

rentré ivre permet aussi bien de comprendre *Pierre était ivre quand il est rentré* ou *Pierre est rentré alors qu'il était ivre*. L'ajout prédicatif donne lieu à deux interprétations différentes dans lesquelles la détermination d'un prédicat par un autre semble varier. C'est ce que montre avec des résultats sémantiques différents G. Kleiber (ce numéro) à propos des gérondifs : ces formes sont interprétées comme des compléments de manière lorsque le centre de gravité sémantique reste la principale : *il se rase en chantant*, mais comme des localisations temporelles lorsque c'est l'inverse : *il chante en se rasant*. Cette fonction déterminative, manière ou temps, appliquée au verbe, s'exerce conjointement avec la fonction de prédication seconde du gérondif par rapport à son support, qui est ici le nom sujet de la principale. De même, l'apport de détermination qu'ajoute au verbe la relative prédicative, apport qui ne prend sa pleine spécificité que lorsque l'antécédent est lui-même déjà défini, varie selon les verbes : les verbes de perception favorisent une interprétation comme « activité » de la relative, d'autres une interprétation de « manière » liée à la perception de la relative comme une propriété quasi adjectivale : la relative contribue ainsi à cette caractérisation par ses possibilités propres d'interprétation (Muller, ce numéro).

On le comprendra, la matière est riche et ce ne sont que quelques « constructions » mettant en jeu ces notions, parmi beaucoup d'autres champs d'exploration possibles, qui seront examinées dans les contributions de ce numéro.

La contribution de Hidetake Imoto s'intéresse aux moyens d'exprimer la détermination définie ou indéfinie, rendue en français par des articles, dans une langue comme le japonais, qui n'a pas d'article : cette distinction se marque ailleurs dans l'énoncé, laissant toutefois subsister des difficultés de traduction comme par exemple celle de la double indéfinition, pas facile à rendre en japonais, de l'énoncé *il y a un livre sur une table*. C'est également sur les déterminants que porte la contribution de Marc Wilmet : pour lui, il n'y a pas de spécificité dans la fonction dévolue aux « déterminants », en quoi il voit une fonction syntaxique plutôt qu'une classe de mots. Sa contribution s'intéresse aux frontières entre prédication et détermination, et il plaide pour une meilleure reconnaissance dans les grammaires de la prédication, notamment de la prédication seconde. L'article de Céline Vaguer et Danielle Leeman, partant de la prédication circonstancielle, montre comment un ajout peut constituer accessoirement un jugement sur le sujet, et pas seulement sur le verbe : « ça fait un moment » est une « construction » spécifique engageant la subjectivité du locuteur, au-delà de la simple fonction déterminative temporelle. Francis Corblin s'intéresse à des emplois singuliers de l'article défini, dans ces constructions (par exemple *aller à l'hôpital*, *appeler les pompiers*) pour lesquelles il n'y a pas les deux valeurs usuelles du défini, la généralité ou l'unicité du référent. Quant à Yukiyo Homma, elle s'intéresse comme Danielle Leeman et Céline Vaguer à la signification générale des constructions de type *X est en Y*, avec une hypothèse générale sur l'inclusion de X dans un état borné Y. Elle retrouve ce faisant, me semble-t-il, mais en négatif, la construction singulière du défini étudiée par Francis Corblin (cf. ci-dessus) : avec *en*, cet article qui n'est ni spécifique ni générique disparaît (*habiter en ville* et non **en la ville*). Deux contributions essaient d'expliquer les singularités des relatives attributives ou prédicatives : Michael Herslund, en les classant selon une combinaison particulière des fonctions des propositions, ce qui montre que les relatives « attributives » combinent les fonctions des complétives et des relatives, Claude Muller en examinant comment les interprétations sémantiques propres des relatives combinées à celles des verbes recteurs aboutissent à des significations distinctes, dans deux classes de constructions différentes, l'une associant un événement perçu à la mise en contact avec son agent, l'autre utilisant les propriétés adjectivales de la relative. L'article de Georges Kleiber s'intéresse à la modification qu'introduit le gérondif sur l'action verbale, notamment par la transformation qu'il accomplit d'une action concomitante à une autre à un statut de complément de « manière » ou de « localisation ». La contribution de Wajih Guehria est centrée sur la

prédication 'd'état'. L'opposition classique entre verbes 'd'action' et verbes 'd'état' est mise en défaut par quantité de propriétés singulières du verbe *devenir* traditionnellement associé aux états.

Il est un spécialiste de linguistique française qui aurait dû participer à ce numéro, et ce n'est pas par hasard qu'il n'y figure pas en tant qu'auteur, alors qu'il est abondamment cité par les autres contributeurs : Naoyo Furukawa, spécialiste reconnu dans les domaines de la prédication et de la détermination. En effet, le présent ensemble de textes se veut aussi –au-delà de son contenu propre– un hommage par ses pairs à ce japonais spécialiste de linguistique française, qui a consacré la majorité de ses travaux (cf. l'Appendice) à ces deux notions et à leurs interactions, qui est devenu un spécialiste reconnu de la prédication seconde en français, et qui n'a cessé, dans ses recherches, de se demander comment fonctionne la détermination nominale, alors que sa langue maternelle ne comporte pas d'outils comparables aux articles. Ce regard extérieur, qui permet d'échapper aux évidences trompeuses d'un caractère plus ou moins « naturel » des catégories que nous utilisons, lui a permis d'accumuler des observations détaillées et des analyses novatrices sur ces deux concepts et leur intrication dans ce qu'il nomme des « constructions », des intrications de contraintes syntaxiques et généralement une accumulation de traits sémantiques qui leur donnent une spécificité. Pour tout spécialiste de linguistique française, *Sylvie a les yeux bleus, Elle est là qui pleure, Le facteur qui passe ! Il y a une place de libre ...* ce sont autant d'études minutieuses et fines de constructions sur lesquelles beaucoup a été dit et écrit, mais qui recèlent quelque chose de la singularité grammaticale du français, ce qui ne peut qu'intriguer un grammairien venu d'un autre monde, qui n'a pas ces complications (il en a d'autres bien entendu). Les signataires de ces études¹² ont souhaité lui rendre hommage sur son terrain scientifique de prédilection.

Références.

- Bally C. 1932 (1945), *Linguistique générale et linguistique française*, Francke, Berne.
Dik S. (1997), *The Theory of Functional Grammar*, vol.1, K. Hengevald (Ed).
Dubois J. et al. (1994), *Dictionnaire de linguistique*, Paris: Larousse.
Furukawa N. (1996), *Grammaire de la prédication seconde*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
Gardiner A.H. (1932 (1989)), *Langage et acte de langage*, Presses du Septentrion, Lille.
Hagège C. (2010), De l'imputation d'actance par déplétion de prédicat, et de la nature du prédicat, in : I. Choi-Jonin, M. Duval et O. Soutet (Eds) : *Typologie et comparatisme, Hommages offerts à Alain Lemaréchal*, Peeters, 211-224.
Harris Z.S. (1991), *A theory of Language and Information*, Oxford : Clarendon Press.
Milner J.C. (1989), *Introduction à une science du langage*, Le Seuil, Paris.
Muller C. (1998), La portée variable des constructions attributives, in : M. Bilger, K. van den Eynde, F. Gadet (Eds) : *Analyse linguistique et approche de l'oral, Recueil d'études offert en hommage à Claire Blanche-Benveniste*, Peeters, Leuven-Paris, 239-247.
Nølke H. (1994), *Linguistique modulaire, de la forme au sens*, Peeters, Leuven-Paris.
Obenauer H.G. (1983), Une quantification non canonique : la « quantification à distance », *Langue Française*, 58, 66-88.
Wilmet M. (2007), *Grammaire rénovée du français*, de Boeck, Bruxelles.

Appendice : Note sur la carrière et les publications de Naoyo Furukawa.

Naoyo Furukawa est né au Japon, en 1942. Il s'est formé comme romaniste et linguiste en France, en tant qu'élève de Gérard Moignet, directeur de sa thèse d'Université soutenue le 31

¹² Les concepteurs de ce numéro s'excusent auprès de tous ceux qui auraient pu souhaiter participer à ce volume et cet hommage: le cadre limité d'une revue ne permettait de pas d'y associer plus de contributeurs.

mai 1975 à la Sorbonne. Une version remaniée de cette thèse a été publiée à Tokyo en 1977 (référence ci-dessous). Rentré au Japon, Naoyo Furukawa fera une carrière de spécialiste de linguistique française à l'Université de Tsukuba, dans la banlieue lointaine de Tokyo, poste qu'il occupera jusqu'à sa retraite en 2008. Après sa thèse, il s'est intéressé à l'article en français, objet d'un livre publié en 1986. Suivront une série de publications sur les « constructions » qui conduiront, rassemblés et synthétisés en un volume, à une œuvre majeure, sa « Grammaire de la prédication seconde » (1996). D'autres publications (une dizaine sur un laps de temps de dix ans environ) donneront lieu à son dernier ouvrage (2005), « Pour une sémantique des constructions grammaticales », qui accentue l'inflexion « constructionniste » de son orientation. On notera aussi, sur le thème de la prédication seconde, la codirection avec Pierre Cadiot du numéro 127 de *Langue Française*. D'autres publications jalonnent ces dernières années. Une liste non exhaustive est proposée ci-dessous. Dans ces travaux, qui sont menés avec rigueur et minutie et sans esprit de chapelle, Naoyo Furukawa a su s'imposer parmi les linguistes spécialistes du français, comme un de leur pair, avec le décalage d'un regard extérieur à la sphère francophone, et en ayant su surmonter les inconvénients que le linguiste non locuteur natif doit affronter pour rivaliser avec les linguistes francophones ou européens.

Un autre aspect de son activité de chercheur est l'organisation de sa discipline au Japon : Naoyo Furukawa a été -et reste- l'organisateur et l'animateur d'un réseau efficace de recherches sur le français pour ses collègues des universités japonaises. Outre de nombreux docteurs qu'il a formés à l'université de Tsukuba, il organise depuis 30 ans des journées de rencontres en été où il rassemble des jeunes chercheurs issus d'autres universités du Japon.

Principales publications :

- 1977 : *Le nombre grammatical en français contemporain*, France Tosho, Tokyo.
- 1986 : *L'article et le problème de la référence en français*, France Tosho, Tokyo.
- 1987 : « Sylvie a les yeux bleus » : construction à double thème, *Linguisticae Investigationes*, XI-2, 283-302.
- 1989 : A propos de la construction *Il y a une place de libre*, *Travaux de linguistique*, 18, 5-30.
- 1990 : *Cet animal construit des barrages* : le SN générique et ses modes de référence, *L'information grammaticale*, 47, 3-10.
- 1991 : *Quand la nuit finira, je serai les mains vides* : le mécanisme formateur d'une construction non conventionnelle, *Rivista di Linguistica* 3,1, 123-140.
- 1992 : L'élément disloqué à droite : thème postposé ou non ? *Etudes de linguistique romane et slave*, Cracovie, 189-201.
- 1993 : « Le facteur qui passe ! – Le mécanisme formateur d'un énoncé thétiq ue », in : Stanisław Karolak & Teresa Muryn (éds) : *Complétude t incomplétude dans les langues romanes et slaves. Actes du VI Colloque international de linguistique romane et slave.*, Cracovie : Wydawnictwo Naukowe WSP (p. 87-111)
- 1994 : *Ce que je crois, c'est que..* : séquence thématique et ses deux aspects, cohésion et rupture, *Travaux de Linguistique*, 29, 21-37..
- 1996 : *Grammaire de la prédication seconde*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
- 1996 : *Il n'y a que toi qui puisse le faire !* A propos de l'emploi thématique d'un type de proposition subordonnée, *Revue Romane*, 31-2, 271-282.
- 1997 : *Aujourd'hui, maman est morte* : localisateur temporel et/ou élément thématique, in K. Bogacki et T. Giermak-Zizlinska (Eds) : *Espace et temps dans les langues romanes et slaves*, Varsovie, 193-210.
- 1998 : Cet objet curieux qu'on « appelle » l'article, in A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. van Raemdonck (Eds) : *La ligne claire, Mélanges offerts à Marc Wilmet*, 47-54.

- 1999 : *Heureusement qu'il est là* : un cas particulier de thématization, in C. Guimier (Ed), *La thématization dans les langues*, Peter Lang, 121-133.
- 2000 : *Elle est là qui pleure* : construction à thème spatialement localisé, *Langue Française*, 127, 95-111.
- 2000 : *Un cosaque survint qui prit l'enfant en croupe* : construction événementielle à prédicat complexe, *Travaux de Linguistique*, 41, 59-74.
- 2002 : *il l'a vue / attrapée qui s'enfuyait dans la rue* : construction à deux événements amalgamés, in G. Kleiber et N. le Querler (Eds) : *Traits d'union*, Presses Universitaires de Caen.
- 2002 : Construction grammaticale et sous-détermination structurelle : autour de l'emploi attributif du verbe *avoir*, *Le Français, Moderne*, 70, 129-144.
- 2003 : Les éléments initiaux détachés et la thématization, *Cahiers de praxématique*, 40, 127-148.
- 2005 : *Pour une sémantique des constructions grammaticales*, De Boeck-Duculot, Bruxelles.
- 2005 : Sémantique des propositions relatives : adnominale / prédicative, in F. Lambert, H. Nølke (Eds) : *La syntaxe au cœur de la grammaire*, Presses Universitaires de Rennes, 99-107.
- 2006 : Enoncés athématiques, point d'ancrage et indéfinis, in F. Corblin, S. Ferrando et L. Kupferman (Eds) : *Indéfinis et prédication*, Presses de la Sorbonne, 83-96.
- 2006 : *Ça sent l'heureux papa* : à propos de l'expression nominale après le verbe *sentir*, in M. Riegel, C. Schnedeker, P. Swiggers et I. Tamba (Eds) : *Aux carrefours du sens, Hommages offerts à Georges Kleiber*, Peeters, 221-232.
- 2006 : Construction absolue, possession inaliénable et cohésion intraphrastique, in H. Nølke, I. baron, H. Korzen, I. Korzen et H. H. Müller (Eds) : *Grammatica, Festschrift in honour of Michael Herslund*, Peter Lang, 85-100.
- 2009 : Article défini et métaphore : Etude descriptive, *L'information grammaticale*, 123, 10-15.
- 2010 : Article défini, son emploi « intensionnel », et énoncé tautologique, *Bulletin d'études françaises*, 41, Université Dokkyo, 51-71.
- 2010 : L'article défini et le problème dit de l'unicité : quantité ou qualité ? *Bulletin d'Etudes de Linguistique Française*, 44, Société japonaise de linguistique Française, 65-82.